



VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE
Communauté de communes



InfoVallées

Le magazine de votre territoire Juin 2019



www.ccva-savoie.com

UN
TERRITOIRE
D'ÉNERGIES

Pumptrack du Morel

Édito



L'ÉNERGIE EST À LA BASE DE TOUT DÉVELOPPEMENT!

2019 est une année placée sous le signe de l'ÉNERGIE dans les Vallées d'Aigueblanche.

Sur notre territoire, l'énergie est partout.

Quand elle est naturelle, l'énergie est une puissance qui permet de fabriquer, de produire. Quand elle est humaine, elle procure à quelqu'un, à une entreprise, à une collectivité... la faculté d'agir, d'être en mouvement, de conduire à bien des projets.

Sans énergie, toute entreprise est vouée à l'échec. L'énergie est à la base de tout développement.

À la CCVA, cette énergie, positive et fédératrice, forge notre identité et nous porte dans nos volontés d'aménagement.

Vous découvrirez, à travers ce magazine, différentes formes d'énergie qui animent nos Vallées : la production d'énergie renouvelable avec la Centrale de la Coche, l'énergie d'agir avec les investissements engagés pour vous permettre de vivre pleinement votre territoire, l'énergie de challenger avec les événements sportifs, l'énergie d'entreprendre avec le dispositif Atout réussite...

L'énergie, c'est la force en action. Faire preuve d'énergie, c'est être acteur de sa destinée, c'est mobiliser des ressources pour aller de l'avant, c'est parier sur l'avenir, c'est se rassembler pour être plus fort.

Ensemble, conjuguons nos énergies!

André POINTET
Président de la CCVA

Sommaire

Histoire	P 3
Intercommunalité et budget 2019	P 4
Actus territoire	P 7
Espace Valléen	P 8
Activités de plein air	P 10
En bref	P 11
Vous et les Vallées d'Aigueblanche	P 12
Médiathèque V92	P 13
Piscine du Morel	P 14
Événements	P 15
Informations pratiques	P 16



Info'Vallées Magazine - Juin 2019

Directeur de la publication
André POINTET

Responsable de la rédaction
Jean-Luc CADENEL

Crédits photos
Scalphoto, Sylvain JUGAND, Clément POURSAÇ, François SOUBEYRAND, CCVA, Tarentaise Hebdo, Maison de la Montagne de Nâves, OTWA, Christophe HURET - EDF, Pierre JACQUES

Photos de couverture
Haut : cuvette EDF de La Coche - Bas : pumtrack du Morel

Mise en page
Amplitude Communication - 73540 LA BÂTHIE

Impression
Nouvelles Impressions - 73200 ALBERTVILLE

Tirage : 4000 exemplaires

« O flots abracadabrantésques ! »

Arthur RIMBAUD

L'ÉNERGIE EST UNE FORCE SI ELLE EST MAÎTRISÉE

Dans les prières de la Tarentaise, on disait autrefois : « Mon dieu, préservez moi des eaux du Morel, de Mandrin et de ses drôles ».

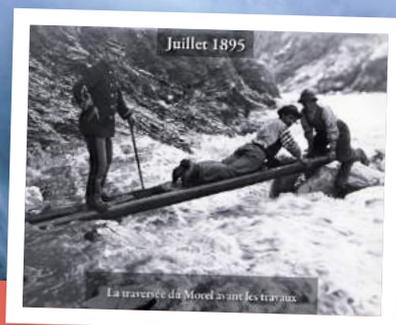
Pendant des siècles, le Morel fut l'un des plus redoutables torrents de Savoie. Les Hommes ont dû déployer ardeur et ingéniosité pour se protéger des ravages du cours d'eau maudit.

Des travaux véritablement titanesques ont été entrepris entre le 19^e et le 20^e siècle pour le dompter.

En effet, sa force d'érosion était si grande que la montagne sur laquelle est installé le village de Doucy menaçait à tout moment de s'effondrer. Il sortait régulièrement de son lit en charriant avec lui des tonnes de boues et de roches. Après de vaines tentatives pour l'endiguer, en 1896 fut entreprise la construction d'un barrage pour le canaliser en partie. Ne suffisant pas lui-même, il fut décidé de construire un tunnel de 1 km de long en altitude, cette même année, pour dévier son cours et ainsi créer une chute d'eau de 82 m. Beaucoup d'hommes laissèrent leur vie dans cette entreprise colossale.

L'eau arrivant tellement vite dans ce tunnel, il fallut ensuite construire (de 1901 à 1905) pas moins de 57 seuils (sorte d'escaliers) pour freiner ou casser le débit de l'eau.

Retrouvez l'histoire complète des crues du Morel sur le site : www.aigublancheautrefois.com



UN SENTIER QUI RACONTE LA FABULEUSE HISTOIRE DU MOREL

Aujourd'hui le Morel est un paisible torrent de montagne et ses berges sont devenues un lieu de promenade très prisé. On y croise régulièrement touristes et locaux, qui se promènent pour goûter à la fraîcheur de ses cascades et de ses chemins ombragés.

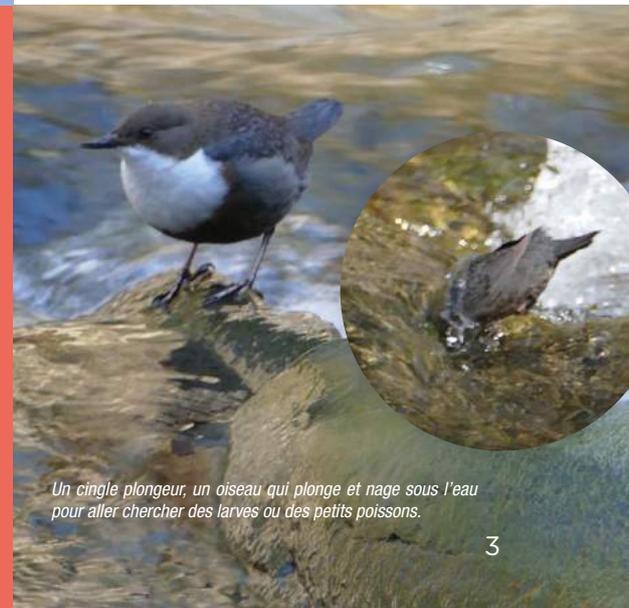
Une boucle pédestre a été aménagée par la CCVA et l'ONF. Elle est jalonnée d'une dizaine de supports d'interprétation commentés et est équipée de mobilier de loisirs (tables, bancs...) se voulant être en parfaite harmonie avec le milieu naturel.

Ce parcours ludique vous permettra de découvrir la fabuleuse histoire du Morel, un véritable voyage dans le temps qui retrace les étapes marquantes et quelques fois tragiques de ces constructions et ouvrages qui ont permis de domestiquer le torrent impétueux.

Distance : 1,5 km

Dénivelé cumulé positif : 120 m

Durée moyenne : 1h30



Un cingle plongeur, un oiseau qui plonge et nage sous l'eau pour aller chercher des larves ou des petits poissons.

2019: LE PAYSAGE INTERCOMMUNAL A CHANGÉ

Suite aux regroupements de plusieurs communes de notre territoire, la Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche est, depuis 1^{er} janvier 2019, désormais constituée de 3 communes, dont 2 communes nouvelles : GRAND-AIGUEBLANCHE (Aigueblanche + Le Bois + Saint-Oyen), LA LÉCHÈRE (La Léchère + Feissons-sur-Isère + Bonneval Tarentaise) et les AVANCHERS-VALMOREL.



La gouvernance, l'organisation politique et la représentativité territoriale de la Communauté de communes ne sont pas affectées par ce remaniement territorial.

Pourquoi les petites communes se regroupent-elles ?

En se regroupant et en se constituant en « commune nouvelle », des communes de petite taille peuvent ainsi mutualiser les moyens ; ce qui leur permet de réaliser des investissements plus importants, de poursuivre la conduite d'un service public de qualité, d'initier de l'ingénierie de projet et de diminuer les coûts de fonctionnement.

La loi NOTRe a encouragé ces regroupements notamment en garantissant aux communes un maintien de leur niveau de dotation de l'État pendant trois années.

Budget communautaire

10 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT PROGRAMMÉS EN 2019

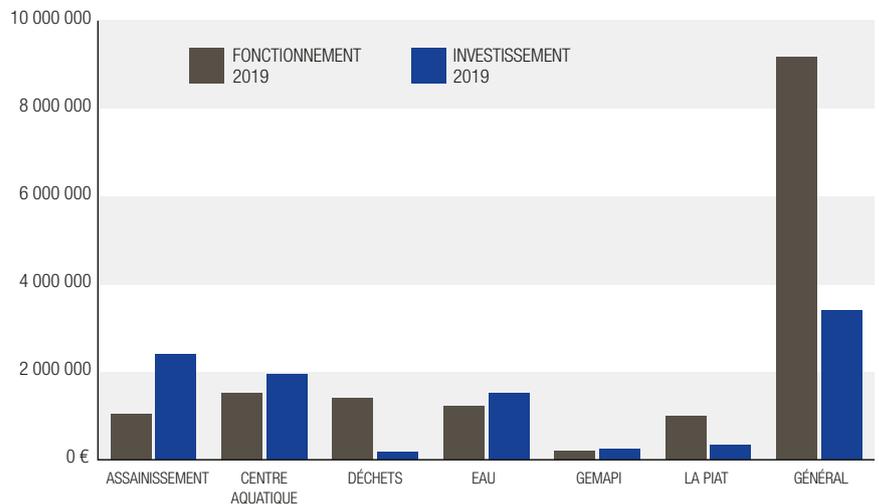
L'exercice budgétaire 2019 s'inscrit dans la continuité des précédents. Toujours dépendante d'un contexte financier difficile, la CCVA s'efforce néanmoins de maintenir un niveau d'investissement optimal, notamment en poursuivant les efforts de réhabilitation et de développement nécessaires à la valorisation et au dynamisme de notre territoire.

BUDGET DE LA CCVA 2019

1 budget général et 6 budgets annexes

15 millions d'euros de budget de fonctionnement

10 millions d'euros de budget d'investissement.



PAROLE À



GABRIEL MARTINOT
Vice-Président de la CCVA

« Dans les collectivités territoriales, les budgets sont répartis en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Le Budget de fonctionnement régit la gestion des affaires courantes incluant toutes les opérations nécessaires à la bonne marche des services (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions). Le budget d'investissement, quant à lui, prépare et consolide l'avenir (remboursement de la dette et dépenses d'équipement de la collectivité : travaux, aménagements...). Le montant du budget d'investissement d'une collectivité reflète sa bonne santé, son dynamisme et sa volonté de développer son territoire »



FOCUS



EAU ET ASSAINISSEMENT, DES INVESTISSEMENTS DURABLES.

Une grande part des investissements 2019 de la CCVA (environ 25 %) sera consacrée à L'EAU et à L'ASSAINISSEMENT.

Ces deux domaines, souvent méconnus car enterrés et invisibles, sont pourtant des enjeux économiques, de santé publique et de protection de l'environnement. Les canalisations sont destinées à remplir leur fonction pendant des durées supérieures aux 60 ans généralement prévus pour leur amortissement. L'investissement qu'elles représentent est important. La qualité de conception et de pose de ces réseaux est donc indispensable pour assurer la pérennité de ces ouvrages.

INVESTISSEMENTS 2019

- > Poursuite du programme de renouvellement de canalisations Eau potable et Eau usée (voir ci-contre)
- > Réhabilitation des plages extérieures et création d'espaces ludiques à la Piscine du Morel (voir page 6)
- > Création d'un cabinet médical thermal à La Léchère (3 offices)
- > Acquisition d'un carbonateur pour les thermes de La Léchère (voir en bas à droite)
- > Rénovation traitement d'air salle de spectacle de La Léchère
- > Viabilisation de la Zone d'Activités à Vocation Artisanale de La Piat
- > Amélioration des logements saisonniers du Bercaïl à Valmorel
- > Continuité de l'implantation CSE (containeurs semi-enterrés)
- > Poursuite du Schéma Intercommunal de randonnée - Tranche 2
- > Équipement du chalet du Tovet (Site nordique de Nâves)
- > Signalétique itinéraires nordiques à Valmorel
- > Mise en œuvre de l'accessibilité des équipements pour les personnes à mobilité réduite



BAINS CARBOGAZEUX: CONFORTEMENT DE L'OFFRE DE SOINS AUX THERMES DE LA LÉCHÈRE



Ces soins consistent en une immersion des membres inférieurs en baignoire dans une eau thermale saturée en gaz carbonique à une température entre 28 et 30°C selon prescription médicale. Ce procédé est fort indiqué pour la réduction des œdèmes, l'amélioration du retour veineux, la tonification de la paroi des veines superficielles, la diminution de la viscosité sanguine et l'apaisement de la douleur. Il permet de traiter efficacement les symptômes de jambes lourdes et douloureuses, d'œdèmes voire de varices, d'impatiences, de fourmillements, de chaleur pénible, de crampes (surtout nocturnes).

En 2019, acquisition de l'équipement et expérimentations par le Centre de Recherche Universitaire de La Léchère (CRULL) sous l'égide du Professeur Carpentier.

En 2020, mise en service des bains carbogazeux.



LE MOREL DE DEMAIN: DE LA PISCINE AU CENTRE AQUATIQUE

Comme nous vous l'annoncions dans le dernier Info Vallées (Décembre 2018), d'importants travaux de réhabilitation seront lancés cet automne sur les piscines extérieures du Morel.

Au-delà d'une rénovation structurelle des plages, les travaux porteront également sur une refonte complète de l'offre de loisirs.

« Ces travaux d'envergure vont complètement changer la physionomie des bassins. Attendus et nécessaires, ils vont grandement améliorer l'attractivité de notre établissement en répondant aux évolutions de la société et aux attentes d'aujourd'hui en matière d'équipements ludiques, de détente et d'environnement naturel. La piscine n'est plus un simple rectangle bleu où l'on venait se baigner, elle est devenue une réelle destination de loisirs tout-public! ».

Marc MATHIS, conseiller CCVA délégué à la Piscine du Morel

Montant de l'investissement estimé à 1,8 millions d'euros TTC.

Avec le soutien financier de 400 000 € de l'ETAT (Contrat Ruralité), de 223 000 € de la région Auvergne-Rhône Alpes (Contrat Ambition Région) et de 200 000 € du Conseil départemental de la Savoie (Contrat Territorial de Savoie).



En quoi consisteront les travaux ?

- > Démolition de l'ensemble des plages périphériques (en carrelage) qui seront remplacées par du béton poncé spécifique.
- > Installation d'une barrière permettant l'utilisation des plages extérieures au printemps
- > Suppression des kiosques, colonnes et jardinières qui nuisaient à la circulation des usagers
- > Rénovation des carrelages et des joints des bassins
- > Démontage de l'ancien toboggan (qui datait de 1988)
- > Création d'une plaine de jeux aquatiques de 120 m²

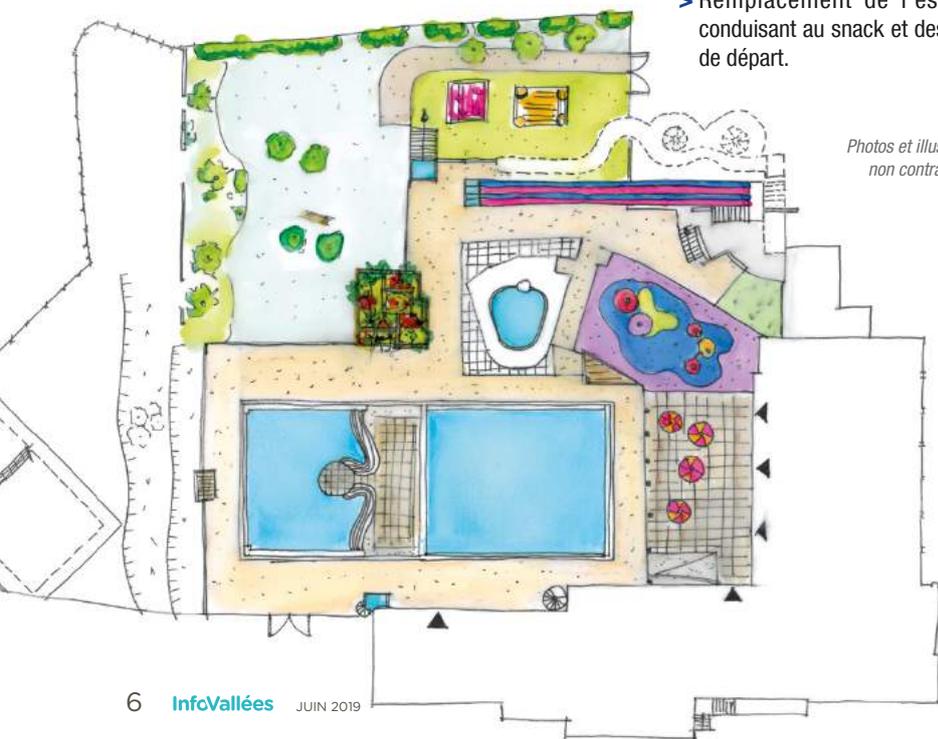


- > Aménagement d'un pentagliss, une pente de glisse 4 pistes, de 40 mètres de long



- > Création de 2 postes de surveillance
- > Aménagement paysager zone détente (emplacement ancien toboggan)
- > Remplacement de l'escalier conduisant au snack et des plots de départ.

Photos et illustrations non contractuelles



COMPÉTENCE GEMAPI

Erika AUDRY a été récemment recrutée en qualité de technicienne de rivière - GEMAPI. Elle partage son temps de travail entre la CCVA, la CCCT et l'APT.V.

Bienvenue Erika ! Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est la GEMAPI ?

« La Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), est une nouvelle compétence rendue obligatoire pour les collectivités depuis le 1^{er} janvier 2018 par la loi MAPTAM (votée en 2014). Elle a pour but de répondre aux attentes européennes qui demandent la bonne qualité des eaux (autant les eaux de surface que souterraines) et la sécurité des personnes et des biens face aux risques d'inondation.

Quels sont les objectifs de cette nouvelle compétence ?

La GEMAPI couvre 4 objectifs :

- > L'aménagement d'un bassin hydrographique, dans notre cas cette action porte sur le bassin hydrographique relatif au territoire Tarentaise-Vanoise.
- > L'entretien et l'aménagement des milieux aquatiques, ce sont généralement des petites interventions qui garantissent le maintien du bon fonctionnement des milieux aquatiques.
- > La défense contre les inondations, soit par l'entretien des berges de cours d'eau, soit par la mise en place d'ouvrages de protection contre les inondations.
- > La protection et la restauration des milieux aquatiques, quand les milieux sont fortement dégradés et qu'ils ne remplissent plus leurs rôles écologique, paysager, touristique ou cynégétique.

Un exemple d'aménagement en Vallées d'Aigueblanche ?

Le plan de gestion de la ripisylve (végétation spécifique des bords de cours d'eau) est l'une des prochaines actions que va entreprendre la CCVA. Cet entretien annuel sur les arbres longeant les cours d'eau permet de maintenir les rôles naturellement rendus par la ripisylve (protection des berges contre l'érosion, épuration de l'eau, ralentissement des débits, zones de repos et apport de nourriture pour les animaux aquatiques...).

Lâchez les watts!

SUR LA COMMUNE DE GRAND-AIGUEBLANCHE, EDF INVESTIT POUR DÉVELOPPER LA PREMIÈRE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU MONDE: L'HYDROÉLECTRICITÉ.

Connectée à l'aménagement existant, la nouvelle centrale de La Coche est l'un des projets de développement de l'hydroélectricité les plus importants actuellement menés en France par EDF.

Le projet "La Coche Pelton" vise à augmenter de 20 % la puissance totale du site. Avec ses 240 MW, son nouveau groupe de production sera le plus puissant de type "Pelton" en France.

La roue Pelton est arrivée sur le chantier en janvier. Elle pèse 15 tonnes et dispose de 21 augets. Avec ses 3,6 m de diamètre, elle peut aller jusqu'à 428 tours par minute.

Cette roue géante est à présent au cœur du groupe. Le montage de la roue s'est traduit par une opération de précision. En effet, il a fallu 2 jours pour serrer les 18 boulons d'accouplement. Les équipes ont procédé à l'étape dite de «l'alignement de la ligne d'arbre»: il s'agit de s'assurer de l'alignement parfait de la roue. Des tests vérifient les jeux mécaniques et valident le comportement de la machine. Le degré de précision de ces réglages est de l'ordre du micron.

Aujourd'hui, les équipes sont dans les starting-blocks: les essais viennent de démarrer.

Du 14 au 19 octobre 2019

Semaine d'inauguration de la nouvelle centrale de la Coche

Visites commentées, ateliers pédagogiques pour les scolaires, projections, mise en lumière de la centrale, spectacle, trail...

Retrouvez le programme complet sur : www.edf.fr/la-coche

Riverains, partenaires, collectivités et agents EDF réunis, le 25 janvier 2019, autour de la Roue Pelton, le jour de son arrivée.



BOIS CHANIET LA LÉCHÈRE

L'espace Bois Chaniet, le 1^{er} site sport-santé-nature connecté en France, a été inauguré le 11 avril dernier par la commune de La Léchère.

Plus qu'un classique parcours de santé, bien mieux qu'une salle de sport confinée, c'est au cœur d'une forêt aménagée que vous pourrez vous adonner à tout un éventail d'activités.

Pour plus d'informations

www.foretsport.fr/la-lechere



ENTREZ DANS LE MONDE DES AVALANCHES

2019 : ouverture du sentier de découverte des paravalanches de Celliers

Un sentier thématique UNIQUE en France !

Pour qui ?

Niveau de difficulté moyen

Public adulte et familial (à partir de 10 ans)

Bonnes chaussures de marche conseillées

Caractéristiques techniques

Départ du refuge du Logis des Fées (alt. 1839 m)

Boucle principale : 2h (3,5 km - 150 m de dénivelé)

Boucle raccourcie : 1h (2 km - 100 m de dénivelé)

Balisage par panneaux directionnels avec pictogrammes spécifiques

Ouverture de début juin à début novembre

Parcours fortement déconseillé par temps d'orage, de gel, de neige, aux personnes sujettes au vertige et aux jeunes enfants (présence de quelques passages étroits et escarpés).

Pour plus d'informations

Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche - 73260 VALMOREL

Tél. 04 79 09 85 55 - info@valmorel.com



Les 5 thématiques de l'Espace Valléen déclinées sur notre territoire

Le programme « Espace Valléen » est une démarche expérimentale qui vise à développer l'attractivité et la fréquentation touristique des territoires de montagne des Alpes.

Le réseau Espaces Valléens regroupe actuellement 35 territoires répartis sur l'ensemble des Alpes des régions SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône Alpes, dont le territoire Vallées d'Aigueblanche / Saint-François Longchamp.

Chaque territoire a élaboré une stratégie et un plan d'actions pluriannuel, et accompagne la mise en œuvre des actions par une ingénierie (emploi d'un chef de projet) et des fonds dédiés.

MOBILITÉ ET TRANSPORT

- > Schéma directeur de mobilité et déplacement
- > Réflexions sur les liaisons station/vallée, station/station, été/hiver, site touristique isolé
- > Dispositif Rézo Pouce

 www.rezopouce.fr

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

- > Maison des Propriétaires
- > Animation politique immobilier de loisirs

 brigitte.mercanti@ccva-savoie.com



FOCUS

DISPOSITIF REZO POUCE, L'AUTOSTOP ORGANISÉ ET SÉCURISÉ !

Rézo Pouce favorise la pratique d'un covoiturage spontané sur les trajets de courtes distances.

Pourquoi utiliser REZO POUCE ?

- SÉCURITÉ** Identification et certification (conducteurs comme passagers) par l'organisation.
- EFFICACITÉ** Moins de 10 minutes d'attente en moyenne
- CONVIVIALITÉ** permet de rencontrer des habitants du territoire
- ÉCONOMIE** C'est gratuit !
- ÉCOLOGIE** REZO POUCE lutte contre l'autosolisme (fait de circuler seul dans un véhicule)





VALORISATION DU PATRIMOINE

- > Sentier des paravalanches de Celliers
- > Sentier du bois Chaniet (derrière les thermes de La Léchère)

 www.valmorel.com

MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ACTEURS TOURISTIQUES

> Dispositif Atout Réussite 

 www.atoutreussite.wordpress.com

TOURISME SPORTIF DOUX

> Randonnée / Trail

> VTT

 www.valmorel.com
<https://vtt.valmorel.com/>



OUTDOOR est le terme générique qui regroupe les sports de pleine nature (randonnée pédestre, le VTT, le trail, le canyoning...). Ces activités-phares de la saison estivale sont plébiscitées par les touristes et par les habitants. Elles constituent l'un des premiers motifs de séjour dans nos montagnes. Elles permettent par ailleurs la découverte du territoire par la mise en valeur de ses richesses naturelles et culturelles.



Le programme Espace Valléen est co-financé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds européen de développement régional.





Ça marche
pour vous?



ou
ça roule?

RANDONNÉE

La CCVA poursuit la mise en œuvre du Schéma Intercommunal de Randonnée Pédestre avec, au cours de ce printemps/été, le balisage de 10 nouvelles boucles locales de randonnée et 10 circuits de trail. En 2019, il y aura, au total 19 boucles de randonnée tracées sur le territoire de la CCVA :

- > 9 autour des stations de Valmorel et de Doucy
- > 6 dans les vallées de Nâves
- > 4 en fond de vallée (coteaux d'Aigueblanche, La Léchère, Feissons sur Isère)



LE SENTIER DES PASSERELLES DE L'EAU ROUSSE RESTE FERMÉ

Suite aux importants dégâts causés par de très fortes précipitations pendant les hivers 2018 et 2019, le sentier des passerelles est fermé.

Des travaux de réaménagement et d'équipement seront réalisés prochainement.

Cartes disponibles dans les offices de tourisme du territoire

VTT

Le domaine VTT «Valmorel - Vallées d'Aigueblanche», labellisé FFC (Fédération Française de Cyclisme), c'est :

- > 6 pistes de Descente sur secteur Valmorel
- > 4 itinéraires de descente Enduro à partir de Valmorel/ Doucy jusqu'à Aigueblanche/La Léchère et 1 itinéraire de descente Enduro à partir de Nâves jusqu'à Aigueblanche.
- > 18 parcours X-Country dont 10 pour redécouvrir les vallées de Nâves.

NAVETTE « SPÉCIAL VTT » POUR VALMOREL

Une navette gratuite, au départ de Bellecombe-Tarentaise (devant l'école), vous permet d'accéder aux pistes du domaine VTT les mardi, jeudi et samedi.

Horaires des départs sur www.vtt.valmorel.com

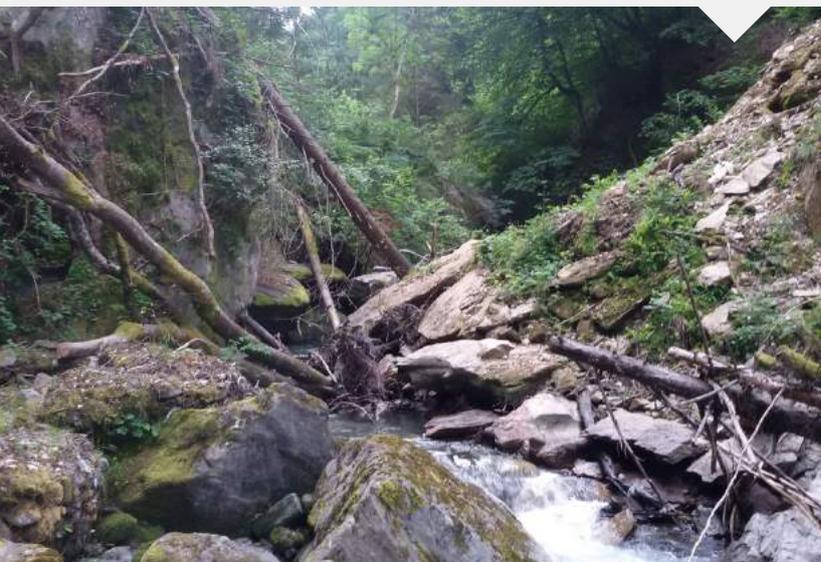
PUMPTRACK DU MOREL

Situé à proximité de la piscine du Morel, l'ESPACE PUMPTRACK est composé de 3 pistes (dont 1 d'initiation) permettant la pratique du BMX, roller, skate, trottinette et autres engins à roulettes...

Parole d'un Pumptracker

«Le Pumptrack du Morel est un site exceptionnel pour nous, les jeunes qui sommes fans de glisse.... Les pistes ont été bien conçues, elles ont du flow et de nombreuses lignes de transfert, ce qui permet de varier à l'infini les trajectoires et les possibilités de figures. Nous nous y rendons très souvent. C'est le lieu idéal pour rencontrer les potes qui partagent la même passion que nous et pour faire évoluer notre pratique»

Luca RODRIGUES / compte Instagram : @lucarodrigues.73



MAISON DES PROPRIÉTAIRES

Vous êtes propriétaire d'un appartement ou d'un chalet. Peut-être louez-vous votre bien ou envisagez-vous de le louer ?

Les loueurs en meublé non professionnels sont des propriétaires qui donnent en location des locaux comportant tous les éléments mobiliers indispensables à une occupation normale par le locataire.

Quelles conditions doit-on respecter pour prétendre à ce statut ?

- > Être propriétaire d'un bien immobilier meublé
- > Le louer à l'année ou de manière saisonnière
- > Avec un contrat de location meublée (mandat de gestion, bail commercial, contrat de location...)
- > Possibilité de louer par l'intermédiaire d'un professionnel ou en direct

Il existe deux régimes pour déclarer vos revenus locatifs meublés ?

- > Le Régime micro BIC, régime qui ne nécessite pas de tenir une comptabilité. Vos revenus locatifs sont imposés après abattement fiscal (selon taux d'imposition et CSG)
- > Le Régime BIC réel simplifié. Il s'agit d'un régime un peu plus complexe qui nécessite la tenue d'une comptabilité mais qui présente l'avantage de pouvoir déduire de ses revenus locatifs tous les frais liés à la gestion de cette location (Charges de copropriété, intérêts et assurances sur prêt, taxe foncière, frais d'entretien, assurance....) ainsi que l'amortissement de la valeur du bien, du mobilier et des travaux de rénovation.

Informations auprès de la Maison des Propriétaires : Brigitte MERCANTI - 06 37 60 93 58
brigitte.mercanti@ccva-savoie.com

AIRE DE SERVICES CAMPING-CARS

Notre territoire dispose désormais d'une aire de services pour camping-cars. Aménagée dans la pinède attenante à la piscine du Morel, un espace de pleine nature où règne une tranquillité fortement appréciée par les utilisateurs.

Elle dispose de 12 places et fonctionne de manière autonome, dans un environnement sécurisé sans voisinage bruyant. Elle bénéficie de toutes les commodités d'usage (distribution d'eau potable, d'électricité, vidange des eaux usées).

Ouverte 7 jours/7, 24 heures/24
Renseignements et tarifs : www.ccva-savoie.com





**VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE**
Communauté de communes

EXCLUSIVITÉ
VENTE IMMOBILIÈRE 2019

STATION DOUCY-VALMOREL

La Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche met en vente **8 appartements** au cœur de la station de Doucy-Valmorel Proximité immédiate des commerces et du départ des télésièges !



Tél. : 04.79.24.20.04 - Port : 06. 37.60.93.58 Mail : brigitte.mercanti@ccva-savoie.com

BOUGE TES BASKETS

Les vacances scolaires approchent. Vous souhaitez que votre enfant pratique des activités sportives de plein air (jeux collectifs, marche à pieds, canoé-kayak...), qu'il découvre des disciplines insolites comme la thèque, la pêche ou le tchoukball... Alors, inscrivez-le à « BOUGE TES BASKETS ».

Pour tout renseignement (dates, horaires) envoyez un message à Pascal BCEUF, l'Educateur Sportif de la CCVA : sport@ccva-savoie.com

Prochaines sessions : 15 au 19 juillet, 22 au 26 juillet, 29 juillet au 2 août



O'ZEN

En étant membre de l'association O'ZEN les habitants du territoire de la CCVA peuvent accéder au SPA de La Léchère et à des services (espace fitness, aquagym, aquabike, soins...) à des tarifs avantageux.

Pour tout renseignement sur l'association et les avantages O'ZEN :

www.o-zen.org 04 79 24 63 14

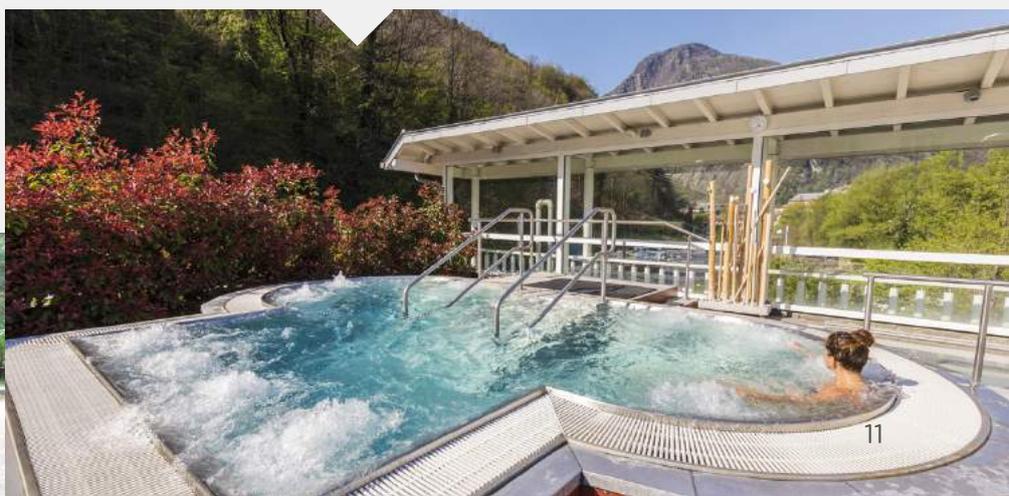
TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, collectée par la CCVA, est entièrement réinjectée dans le développement touristique de la vallée et des stations.

Pour toute question sur la Taxe de séjour :

Peggy COLLOMB - Tel 04 79 24 63 36
peggy.collomb@ccva-savoie.com

Retrouvez les tarifs de la taxe de séjour sur :
<https://ccvasavoie.taxesejour.fr>



En toute intimité...

27 PROFESSEURS DES ÉCOLES,
ANCIENNEMENT DÉNOMMÉS « INSTITUTEURS »,
EXERCENT EN VALLÉES D'AIGUEBLANCHE
(POUR 530 ÉLÈVES PRIMAIRES AU TOTAL).
ISABELLE SERRATRICE EST L'UNE D'ENTRE EUX.



Bonjour Isabelle, pouvez-vous vous présenter et nous parler de votre parcours ?

J'enseigne à l'école des Avanchers dans la classe de ce2-cm1-cm2 depuis 12 ans. Les années précédentes, après un cursus universitaire scientifique, j'ai fait des remplacements sur la circonscription de Moûtiers et enseigné en classe unique à Hautecour.

Quelles sont les particularités d'enseigner dans une école comme les Avanchers, qui se situe dans un environnement montagnard ?

La première spécificité de ce type d'école de montagne est l'enseignement en multiniveaux. Avantage pour certains qui pourront avancer plus rapidement et inconvénient pour d'autres qui demanderaient plus de disponibilité de l'enseignante. Le milieu rural dans lequel j'enseigne permet une proximité enrichissante avec les familles et les partenaires (mairie, association de parents d'élèves). Grâce à ce travail d'équipe, nous pouvons réaliser des projets dans nos classes et rendre les apprentissages plus vivants et donc motivants. Enfin, la pratique du sport et notamment du ski fait partie prenante de l'école des Avanchers.

Pourquoi avez-vous choisi ce métier plutôt qu'un autre ?

J'ai toujours aimé travailler avec des enfants. Après avoir animé des groupes d'enfants dans des villages vacances, je me suis dirigée vers l'enseignement dans le premier degré, étant attirée par sa pluridisciplinarité.

Votre métier a la réputation d'être éprouvant, quelles sont, selon vous, les qualités requises pour être un professeur des écoles ?

Une des qualités principales sera bien évidemment la patience. J'y ajouterai également la bienveillance, la rigueur et le dynamisme.

Si vous aviez une chose à changer pour améliorer le système scolaire, ce serait quoi ?

Si j'avais une chose à changer en priorité dans le système scolaire, ce serait de diminuer le nombre d'élèves par classe afin de mieux prendre en compte les spécificités de chacun.

Comment concevez-vous l'enseignement ?

Pour moi enseigner c'est accompagner les élèves à devenir de futurs citoyens, leur donner l'envie d'apprendre et aiguïser leur curiosité en leur ouvrant les yeux sur le monde extérieur.

Pouvez-vous nous décrire une journée-type ?

Chaque matin, avant l'arrivée des élèves, je prépare les tableaux présentant le programme de la journée pour les 3 niveaux de la classe. La matinée est consacrée à l'enseignement des maths et du français afin que leur attention soit maximale. Chaque niveau travaille tantôt en collectif avec moi tantôt en autonomie. C'est une dynamique bien rythmée qui demande une organisation rigoureuse. L'après-midi nous abordons des matières plus ludiques telles que le sport, les sciences, l'histoire et la géographie, les arts visuels... Les élèves utilisent l'outil informatique régulièrement via le TBI (tableau blanc interactif) et la salle informatique. Tout cela est rythmé par les récréations que je surveille et pendant lesquelles nous réglons les éventuels conflits. Une fois les élèves repartis, il me reste à corriger certains de leurs travaux et à préparer les jours suivants.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui souhaiterait suivre votre voie ?

Je lui conseillerais de prendre contact avec un enseignant pour parler du métier concrètement et ainsi se rendre compte de la réalité du terrain.



FOCUS
GOURMET

LA SALADE ESTIVALE « ULTRATONIC »

POUR FAIRE LE PLEIN D'ÉNERGIE ET DE GOURMANDISE, COMPOSEZ LA RECETTE DE NEJI JAROUD, CHEF DU RESTAURANT « L'Ô À LA BOUCHE »



Les ingrédients de cette salade combinent un bon apport calorique et assurent un taux exceptionnel de vitamines qui agissent directement sur les cellules. Avec un index glycémique faible, elle vous assurera un quotidien tout en vitalité et légèreté.

Ingrédients (pour 6 personnes)

200g de quinoa, 2 avocats, 2 betteraves rouges, 1 melon, 1 bouquet de ciboulette, 2 échalotes, 40 grs de pois chiches, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, 1 cuillère à soupe de vinaigre balsamique, quelques pousses d'épinards ou salade de Roquette, sel, quelques baies de Goji et noisettes.

Préparation

- > Faites cuire le quinoa dans l'eau bouillante salée pendant environ 12mn.
- > Pendant ce temps, pelez, videz et coupez : les avocats, betteraves rouges, melon, et les échalotes en petits dés.
- > Egouttez ensuite le quinoa et les pois chiches. Mettez-les dans un saladier avec les dés d'avocats, de melon, de betteraves rouges, les échalotes. Ajoutez l'huile d'olive et le vinaigre balsamique.
- > Assaisonnez et ajoutez la ciboulette ciselée puis mélangez bien l'ensemble. Servez bien frais sur un lit de salade de Roquette ou jeunes pousses d'épinards
- > Écrasez les noisettes et parsemez sur la salade ainsi que les baies de Goji, finir avec un filet d'huile d'olive

Le petit plus : n'hésitez pas à rajouter de la poudre de graine de lin



Aquacalida, au carrefour des énergies

QUAND ON PARLE D'ÉNERGIE SUR LE TERRITOIRE, LES REGARDS SE TOURNENT NATURELLEMENT VERS L'ESPACE SCÉNOGRAPHIQUE AQUACALIDA QUI EXPLORE LES THÈMES DE LA GÉOTHERMIE, DU THERMALISME ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Des eaux chaudes qui surgissent de la Terre est-ce bien normal ?

Rien de très mystérieux, les eaux de La Léchère ont une origine géologique. Elles s'infiltrent sur les flancs des montagnes, s'écoulent en profondeur jusqu'en bas de la vallée. Sur leur chemin, au contact des roches, les eaux se chargent en minéraux et se réchauffent tant et si bien que plus de 2000 ans après elles jaillissent sous nos pieds à 61°C.

Onze forages ont été creusés, la Terre est un véritable gruyère. Le dernier en date est le forage Natacha, percé en 1998. Il alimente les thermes et le réseau géothermique de La Léchère à raison de 45 m³ par heure.

Retrouvez d'autres sujets tout aussi intéressants en parcourant l'espace muséographique AQUACALIDA.



ÉTÉ 2019

Visites guidées animées par un historien/guide du patrimoine tous les jeudis.

Renseignements et inscriptions auprès du Bureau d'Information Touristique de La Léchère.

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Mardi de 14h30 à 17h

Jeu de 15h30 à 18h

Visite de groupe sur réservation :

Médiathèque Village 92 - 04 79 22 33 29

AQUACALIDA

Rive droite - Village 92 - 73260 LA LÉCHÈRE

contact@aquacalida.fr

www.aquacalida.fr

PRENEZ-EN DE LA GRAINE !

Vendredi 5 avril en présence de nombreux amateurs et futurs jardiniers, la médiathèque a inauguré sa grainothèque. Catherine Tournier, membre de l'association « Devenir Paysan », experte en semis et graines, grandement impliquée dans la protection de la biodiversité alimentaire, a animé la soirée. Projections, débats, échanges, créations pour les enfants... la soirée a été riche en découvertes et en prises de conscience.

Le fonctionnement de la grainothèque repose sur le principe du troc. Prenez et déposez des graines de votre production (non-hybrides, ni de type F1) dans les pochettes mises à disposition. Bien entendu, votre dépôt peut être différé après votre première récolte fructueuse. Tout au long de l'année des animations autour de la grainothèque seront proposées comme, par exemple, un atelier extraction de graines.

De la documentation est à votre disposition à la médiathèque pour vous aider dans vos futures plantations.



LES « TABLETTES POUR LES NULS » : KEZACO ?...

Vos enfants ou petits-enfants vous ont offert une magnifique tablette numérique mais, faute de savoir l'utiliser, vous conservez précieusement cette dernière dans son étui...

Alors, les ateliers « TABLETTES NUMÉRIQUES » sont pour vous ! Ils sont organisés deux vendredis par mois, de 17h00 à 18h30, à la médiathèque du Village 92. Une bibliothécaire propose aux personnes inscrites de découvrir les fonctionnalités de base d'une tablette : allumer, se familiariser avec l'écran d'accueil, se connecter à Internet, télécharger des applications, gérer ses photos...

Les prochains ateliers en 2019 auront lieu les vendredis : 24 mai, 14 juin, 28 juin, 12 juillet, 26 juillet, 30 août, 6 septembre, 27 septembre, 11 octobre et 25 octobre.



CATHERINE TOURNIER

Membre de l'association
« Devenir Paysan »

PAROLE À

Pourquoi une grainothèque à la médiathèque ?



« Les semences constituent un patrimoine qui s'est développé tout au long de l'histoire, entre régions, pays et même continents, par le biais du partage de graines entre paysans.

L'idée est simple, partager des semences issues de cultures sans engrais chimiques, matures, reproductibles et non hybrides. C'est un engagement citoyen et une invitation à se mobiliser pour défendre la biodiversité. Chacun agit concrètement à son niveau en semant, en récoltant et en partageant ses graines.

La médiathèque est un lieu privilégié de rencontre, échange, partage où justement il n'y a pas de commerce ! C'est donc bien naturel d'y proposer cette initiative. Cette action collective nous rapproche de notre besoin essentiel : bien se nourrir en retrouvant une certaine autonomie et ce de façon intergénérationnelle tout comme le public des médiathèques.

Prenez des graines, reproduisez-les pour en déposer à votre tour et reprenons en main notre héritage ! »

NOS BELLES VALLÉES, VUES D'EN HAUT.

Durant tout l'été, exposition du photographe Pierre JACQUES. Des images saisissantes qui racontent de belles et surprenantes histoires sur notre région.

« J'aime à dire que je ne photographie pas des endroits mais des moments car, en photographie, tout est question de lumière, d'angle et d'émotion. Aucun moment, donc aucune image, ne ressemble à un autre. »

Pierre JACQUES

Légende photo : Villargerel dans son manteau blanc.



HORAIRES ÉTÉ 2019

DU 6 JUILLET AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Du lundi au dimanche - De 10h30 à 19h

RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Samedi 6 juillet

Lancement de la saison « JOURNÉE 2 € »

Vendredi 12 juillet et 9 août

Les après-midi gonflées (structures gonflables)

Mercredi 17 juillet

Animation dans les espaces verts sur le thème du jeu (de 14h à 17h). Avec le partenariat de l'AACM



Association d'Animation
du Canton de Moutiers

Vendredis matins (dès le 12 juillet) - 11h - 12h

« **Les pieds dans l'eau!** », animations de lecture proposées aux enfants. En partenariat avec la Médiathèque V92.

Samedi 31 août

Compétition de natation (bassins extérieurs fermés, bassins intérieurs ouverts au public)

NOUVEAUTÉ
2019

2 ESSOREUSES À MAILLOT DE BAIN!

Très en vogue dans les piscines scandinaves, l'essoreuse à maillot de bain est un service idéal pour les piscines.

Ce séchoir va extraire la plupart de l'humidité du maillot (95% en 10") ce qui permettra aux usagers de repartir avec un maillot sec!



LA VOIX DE COCO

Christian MORILLA, alias Coco, est une figure incontournable de la Piscine du Morel. Son professionnalisme et sa gentillesse font qu'il est un maître-nageur apprécié de tous.



« La piscine du Morel est un peu ma deuxième maison. J'y travaille depuis 1976. Au tout début, j'ai été recruté comme

« homme de peine », c'est comme ça que l'on désignait les agents techniques à l'époque. Je m'occupais du nettoyage des bassins, de la maintenance des installations afin de garantir une hygiène parfaite de l'eau. J'ai de suite aimé cette ambiance particulière qui règne dans les piscines.

En 1978, j'ai passé mon diplôme d'état de MNS et depuis j'exerce les fonctions d'Éducateur Territorial des APS, spécialisé dans les activités aquatiques. J'exerce ce métier avec passion parce qu'il réunit des valeurs qui me sont chères, comme l'hygiène de vie, la pédagogie, le transgénérationnel. »

8h30 - Arrivée dans l'établissement.

Christian arrive à la piscine et vérifie les analyses d'eau (chlore, pH...). Il inspecte également le poste de secours.

« Une piscine publique est un établissement où l'hygiène et la sécurité doivent être optimales. Nous devons nous assurer quotidiennement que tous nos dispositifs soient opérationnels. Cela fait partie intégrante de la « prévention des risques ».

8h45 - Créneau « bébés-nageurs »

« Accueillir des tout-petits est toujours émouvant. Certains ont tout juste 6 mois. Bien sûr, il ne s'agit pas là d'apprendre à nager mais d'aménager la piscine et de proposer des situations motrices de sorte que le couple parent-enfant vive un moment privilégié tout en se familiarisant avec l'élément aquatique. »

10h - Séance avec « Les Papillons Blancs »

« L'eau est un élément apportant une détente physique et mentale, un bien-être total dont ont besoin les personnes en situation de handicap. La piscine devient alors le lieu privilégié pour accéder à une activité physique adaptée. »

11h - Cours d'aquabike

« Les activités d'aquafitness (aquabike, aquagym,...) sont en pleine expansion. Il ne s'agit pas d'un effet de mode mais d'une réelle discipline qui permet d'améliorer sa condition physique. Au Morel, nos séances d'aquabike se déroulent dans une ambiance conviviale, ce qui facilite la production d'effort!... »



14h - Séance avec une école primaire

« Avec les écoles élémentaires, nous sommes dans l'apprentissage et le perfectionnement de la natation. « Le « savoir nager » est très important, surtout dans nos régions de montagne où la natation n'est pas ancrée dans les habitudes. Apprendre à nager est un véritable enjeu de société. C'est très gratifiant que de commencer un cycle avec un enfant aquaphobique* et de le terminer avec ce même enfant qui plonge dans le grand bain et le traverse!... »

17h - Créneau d'ouverture au public

« En semaine, la clientèle publique vient surtout pour nager. Là, mon rôle est de surveiller la baignade et de veiller à la sécurité des nageurs. En cas d'incident (malaise d'un baigneur ou difficulté quelconque) nous devons être capables d'intervenir rapidement et prodiguer des techniques de soins si cela est nécessaire. Nous faisons beaucoup de prévention autour des bassins pour éviter justement que l'accident ne se produise. »

20h - La journée de travail se termine.

« Nos journées sont toujours bien remplies. La richesse de ce travail est qu'il est multifacettes : nous enseignons, nous surveillons, nous animons, nous conseillons... Tous les jours, nous avons à faire à des publics et à des niveaux de pratique différents : des bébés, des enfants, des personnes handicapées, des adultes, des seniors... Tout cela nous oblige à adapter notre enseignement et nos comportements pour être efficace bien sûr, mais aussi pour que tous ces usagers prennent plaisir à venir et revenir à la piscine. »

(*) Aquaphobique : qui a peur de l'eau

LES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE, UN TERRITOIRE DE TRAIL

Le mot de Yann Alarçon, l'enfant-coureur du pays

Yann habite Valmorel. Il a déjà à son actif un beau palmarès (en 2018, 1^{er} Dahu Trail St-Symphorien, 2nd du Trail Hivernal des Coursières, 5^e Valmorel Winter Spartan Race. En 2019, 4^e Trail de Mirande, 3^e Belledonne Gelon Trial). Les Vallées d'Aigueblanche

sont son terrain d'entraînement, son « terrain de jeu » comme il aime le dire.

« Je suis très attaché à nos Vallées. De par les grands espaces naturels qui les composent, elles se prêtent idéalement à la pratique du trail-running. Cette année, en plus du Kilomètre Vertical de Pussy (au mois de mai), deux courses d'exception se dérouleront sur notre territoire : le MAD'TRAIL et, une nouvelle venue, l'EDF TRAIL DES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE qui promet de vite devenir un incontournable du calendrier sportif... Je suis ravi que le trail se développe dans nos Vallées et je vous invite à venir découvrir nos courses. Quels que soient vos objectifs - découverte, défi personnel ou performance - je peux vous assurer que vous ne le regretterez pas et que, dans nos magnifiques massifs, vous en prendrez plein les yeux ! »

6^E ÉDITION DU MAD TRAIL



 Les 13 et 14 juillet 2019 à VALMOREL

Organisé par le Club de Ski de Valmorel. 5 formats de courses dans un décor grandiose composé de sites d'exception que sont le col de la Madeleine, les Crêtes de Crève-Tête et le massif sauvage de la Lauzière.

www.madtrail.com

1^{RE} ÉDITION DE L'EDF TRAIL DES VALLÉES D'AIGUEBLANCHE

NOUVEAUTÉ 2019

 Le 19 octobre 2019

Organisé par le Club des Sports des Avanchers-Valmorel. 4 formats de courses et des combinés qui mettront en avant les atouts naturels du territoire. Des challenges sportifs pour coureurs expérimentés mais aussi des parcours-nature accessibles à tous, adultes et enfants.

www.edftrailvalleesaigueblanche.com



TOUR DE TARENTEISE

 Du 31 juillet au 3 août à VALMOREL

Pour sa 4^e année, les cyclistes du Tour de Tarentaise rouleront en Vallées d'Aigueblanche. Le vendredi 2 août, l'étape n°3 sera une étape décisive.

Pour la première fois depuis sa création, l'arrivée et le départ seront jugés à VALMOREL.

Renseignements et inscriptions sur : www.tour-de-tarentaise.com

PROGRAMME 2019

Mercredi 31 juillet : Moutiers
Jeudi 1^{er} août : Landry - La Plagne
Vendredi 2 août : Vallées d'Aigueblanche
Samedi 3 août : Arlysère

LES ACOUSTICÎMES

LE FESTIVAL DE MUSIQUES ACOUSTIQUES EN MONTAGNE!

 Du 23 au 26 juillet à VALMOREL

3 concerts par jour (en plein-air dans la journée, en salle en soirée) : jazz, classique et traditionnel, chansons françaises. Avec entre autres Alexis HK, auteur-compositeur-interprète.



QUELQUES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Jusqu'au 20 octobre
Exposition « Petites histoires autour des tenues de bain »
au Parc thermal de La Léchère-les-Bains.

21 juillet
50 ans du Col de la Madeleine

1^{er} août
la Madeleine sans voiture

1^{er} décembre
Festival du livre JE M'EN LIVRE à La Léchère



Canyon de l'Eau Rousse

La CCVA à votre service

SERVICES GÉNÉRAUX

ACCUEIL / SECRÉTARIAT

04 79 24 20 04
secretariat@ccva-savoie.com

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi,
8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

COMPTABILITÉ

comptabilite@ccva-savoie.com

MARCHÉS PUBLICS

patricia.pardon@ccva-savoie.com

RESSOURCES HUMAINES

anne-marie.box@ccva-savoie.com

TAXE DE SÉJOUR

ccvasavoie@taxesejour.fr

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ESPACE VALLÉEN

christophe.mansouri@ccva-savoie.com

CHEF DE PROJET IMMOBILIER DE LOISIRS

brigitte.mercanti@ccva-savoie.com

ÉDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

sport@ccva-savoie.com

RESPONSABLE

PISCINE DU MOREL

hubert.neveu@ccva-savoie.com

COMMUNICATION

jean-luc.cadenel@ccva-savoie.com

SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION

jean-louis.garnier@ccva-savoie.com

TECHNICIENNE BÂTIMENTS

nathalie.mermier@ccva-savoie.com

TECHNICIENNE EAU / ASSAINISSEMENT / SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF (SPANC) / DÉCHETS

manon.imperatori@ccva-savoie.com

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

PISCINE DU MOREL

04 79 24 05 25
piscinedumorel@ccva-savoie.com
www.piscinedumorel.com
Horaires d'ouverture en page 14

MÉDIATHÈQUE DU VILLAGE 92

73260 La Léchère
Tél: 04 79 22 59 11
mediatheque@ccva-savoie.com
www.ccva-savoie.com/mediatheques

Horaires d'ouverture :

Mardi	16h00 - 18h30
Mercredi	10h00 - 12h00 14h00 - 18h30
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h00 14h00 - 17h00

BÂTIMENTS ET SERVICES

SERVICE DE L'EAU POTABLE (SUEZ EAU)

Service clientèle
09 77 408 408
(prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi : 8h - 19h
Samedi : 8h - 13h

Urgences techniques 09 77 401 130 /
09 77 401 134 (prix d'un appel local)
24h/24 - 7j/7

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (VÉOLIA EAU)

09 69 32 34 58

RÉGIE ÉLECTRIQUE D'AIGUEBLANCHE

Accueil : 04 79 24 64 56
Dépannage : 04 79 22 93 88

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h30

DÉCHÈTERIE DES COMBES

04 79 22 67 45

Horaires d'ouverture DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE

Lundi / mercredi / samedi :
8h30 - 12h / 14h - 18h30
Mardi / jeudi / vendredi : 14h - 18h30

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER

Lundi / mercredi / samedi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
Mardi / jeudi / vendredi : 14h - 17h

INFORMATIONS TOURISTIQUES

Office Tourisme Valmorel
Vallées d'Aigueblanche
Bourg Morel - 73260 Valmorel
04 79 09 85 55
info@valmorel.com



COMPOSTEURS
BOIS OU PLASTIQUE
DISPONIBLES
À LA CCVA
04 79 24 20 04



VALLÉES
D'AIGUEBLANCHE
Communauté de communes

40, chemin des Loisirs - 73260 GRAND-AIGUEBLANCHE | Tél. 04 79 24 20 04
secretariat@ccva-savoie.com | www.ccva-savoie.com

